

Dossier d'inscription

Championnat Régional

de Tennis Sport Adapté

2015 -2016

Vendredi 1^{er} Avril 2016

Mail : maxime.cdsa91@gmail.com

Tél : 01 69 23 44 18 / 06 28 79 85 91

**Adresse : MDCS, 62 bis Bd De Gaulle 91540
MENNECY**

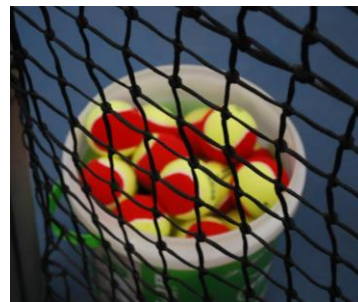


Présentation du Comité d'Organisation Local (COL)

Le COL du Championnat Régional de Tennis Sport Adapté 2015-2016 est composé de la Ligue de Tennis de l'Essonne, de la Ligue du Sport Adapté de l'Île de France et du Comité Départemental du Sport Adapté de l'Essonne.

Le COL est en charge de l'organisation et de la mise en place du Championnat Régional de Tennis Sport Adapté pour la saison sportive 2015-2016.

La Ligue de Tennis de l'Essonne, la Ligue du Sport Adapté Ile de France et le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Essonne sont heureux de vous inviter à concourir à la 2^e édition des Championnats Régionaux de Tennis Sport Adapté en Ile de France.



La compétition aura lieu à la Ligue de Tennis de l'Essonne au :

33 Avenue Jacques Duclos 91700 Sainte Geneviève des Bois

La manifestation se déroulera le **Vendredi 1^{er} Avril 2016 à partir de 9h.**

- Déroulement prévisionnel de la journée :

- 9h-9h30 : Accueil
- 9h30-15h30 : Matches
- 12h-13h30 : Repas
- 15h30 : Phases finales
- 16h30 : Podiums et pot de l'amitié

NB : la compétition ne s'arrêtera pas pendant les repas.



Ce championnat sera encadrée par des bénévoles et des professionnels du Tennis et du Sport Adapté. Elle est ouverte à tout sportifs titulaire d'une **licence compétitive FFSA 2015-2016** présentant un **certificat médical** mentionnant la non contre-indications à la pratique du Tennis en compétition.

- Accueil des sportifs : L'accueil des sportifs se fera le Vendredi 1^{er} Avril 2016 de 9h à 9h30 pour confirmation et vérifications des inscriptions.
- Chaque délégation doit être autonome pour se rendre sur le lieu de compétition.

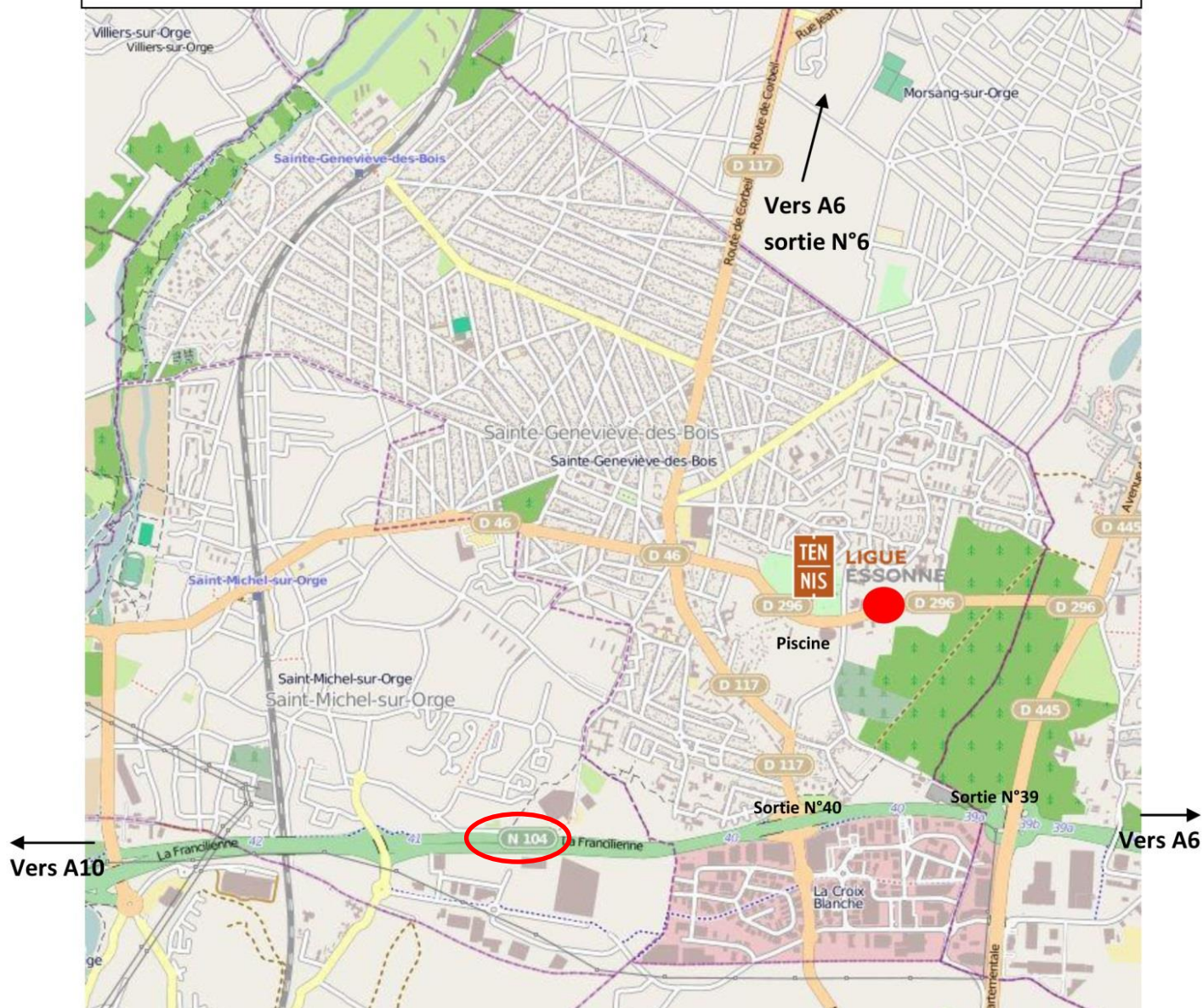
Plan d'accès à la Ligue de Tennis

Accès :

Voiture Sur N104 : Sortie N°39 ou N°40 / Sur A6 sortie N°6 ou N°7

Bus : N°103, 104, DM11, 401

RER C : Gare de Ste Geneviève des Bois ou St Michel sur Orge



- Les repas devront être pris sur le site en apportant vos déjeuners. Une salle annexe avec chaises, tables ainsi qu'un micro-onde sera mise à votre disposition.
- Chaque sportif doit prévoir une tenue de sport adaptée, une raquette de Tennis, des baskets sans semelles noires et une bouteille d'eau.
- Pour vous inscrire nous demandons à chaque participant de compléter et renvoyer le dossier d'inscription complet avant le 24 Mars 2016.



- Ce dossier est composé de :
 - Une fiche d'engagement
 - Une copie de la licence FFSA de chaque sportif ou à défaut de leurs prénoms, noms et dates de naissance
 - Une copie du certificat médical de chaque sportif
Attention : tout sportif ne présentant pas son certificat médical le jour de l'épreuve et n'ayant pas envoyé une copie du certificat à son inscription se verra refuser l'accès à la compétition
 - L'autorisation d'hospitalisation pour chaque sportif
 - L'autorisation de droit à l'image pour chaque sportif









Les dossiers complétés sont à renvoyer à l'adresse suivante :

- Par mail : maxime.cdsa91@gmail.com
- Par voie postale : à l'attention du CDSA 91, MDCS, Bd De Gaulle 91540 MENNECY
- Les joueurs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier dument complété. Vous recevrez un accusé de réception de vos dossiers.

Tout sportif ne présentant pas sa licence ou son certificat médical se verra refuser l'accès à la compétition.



Règlement Sportif

		<u>DIVISION 1</u>	<u>DIVISION 2</u>	<u>DIVISION 3</u>
<u>Aires de jeu</u>	Simple	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m (mais enlever les poteaux de simple)	18m sur 8m23 Filet à 0.80 m
				
<u>Les points</u>	Simple	1 set de 6 jeux (pas d'avantage) A 6/6, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par le <u>relanceur</u> lors du point décisif.	1 set de 4 jeux (pas d'avantage) A 3/3, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par le <u>relanceur</u> lors du point décisif.	Super jeu décisif en <u>10 points</u> (point décisif à 9 partout)
<u>La mise en jeu</u>		En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond non-autorisé)	En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond par en-dessous possible)	En diagonale, 2 essais (engagement après rebond par en dessous possible)
<u>Le rebond</u>		1 rebond	1 rebond	2 rebonds autorisés (mais non obligatoires)
<u>Les balles</u>		Dure (∅ 6,35 à 6,67 cm) 	Intermédiaire (∅ 6,35 à 6,67 cm) 	Souple (∅ 6 à 6,5 cm) 
<u>Attendus et observables</u>		<ul style="list-style-type: none"> - <u>Développer des stratégies et jouer en fonction de ses points forts et des points faibles de l'adversaire</u> - Se situer dans le match (comptage des points) - Gérer les changements de côté au service - Connaître la règle du point décisif 	<ul style="list-style-type: none"> - Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et renvoyer la balle là où <u>l'adversaire n'est pas</u> - <u>Différencier la situation d'attaque et de défense</u> - Reconnaître la situation de gagner ou perdre le point - Connaître la règle du point décisif 	<ul style="list-style-type: none"> - Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et renvoyer la balle dans <u>les limites du camp adverse</u> - Savoir reconnaître une bonne balle d'une balle fautive - Maîtriser son espace de jeu - Connaître la règle des 2 balles au service
<u>Coaching</u>		Interdit	Une <u>seule intervention</u> par match lors d'un changement de côté. <u>Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant un jeu.</u>	Une <u>seule intervention</u> par match au 6 ^{ème} point. <u>Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant le match.</u>

Catégories d'âge :

Année	Jeunes		Séniors	Vétérans		
	15-16 ans	17-18 ans	19-35 ans	35-45 ans	45-55 ans	+ 55 ans
2015-2016	2001-2000	1999-1998	1997-1982	1981-1972	1971-1962	1961 et avant

Les joueurs se rencontrent en fonction de leur genre, leur âge et leur division.

Le COL se réserve le droit de mélanger les âges et les genres et de modifier le format de la compétition en fonction du nombre d'inscrits pour le bon déroulement de l'événement.

Autorisation d'hospitalisation

Je soussigné(e) : _____

Représentant(e) légal de _____ agissant en son nom,
autorise les médecins urgentistes à prendre toutes les décisions utiles en cas d'accident ou d'hospitalisation
et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale, durant la journée du Vendredi 1^{er} Avril
2016 entre 9h et 17h pour la manifestation Championnat Régional de Tennis Sport Adapté.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à _____



Le _____

Droit à l'image

Je soussigné (e) _____

Représentant légal de _____ agissant en son nom, ou
Sportif majeure (n'étant pas sous le régime de la tutelle),

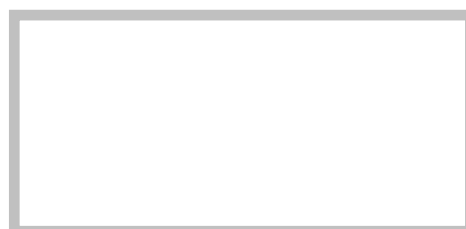
Autorise le Comité d'Organisation Local du Championnat Régional de Tennis Sport Adapté 2016 à diffuser et
publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports « communication » ou les medias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à _____

Le _____



Le Comité d'Organisation Local souhaite remercier ses partenaires :



Le Conseil Départemental de l'Essonne



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

La Direction Départemental de la Cohésion Sociale de l'Essonne



Tennis Jean Becker S.A



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

BNP Paribas



Dunlop

TENNIS
A C H A T

Tennis Achat



Le Conseil Régional de l'Île de France



*La Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale de l'Île de France*